

Direction du bureau du sous-ministre
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 1^{er} décembre 2021

DEMANDEUR

N/Réf. : 202111-23

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 11 novembre 2021.

La recherche a permis de repérer des documents concernant les points 1 à 3 de votre demande. Vous les trouverez ci-joints. Toutefois, nous ne détenons aucun document relativement au point 4 de votre demande.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 2